

Commission administrative paritaire nationale

Secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Faites le choix de l'action syndicale, déterminée et exigeante, au plus près des collègues

VOTEZ



SYNDICAT NATIONAL
DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE,
UNIVERSITAIRE ET DES
BIBLIOTHÈQUES

Membre de
FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE



Les bonnes raisons de choisir les candidat-e-s du SNASUB-FSU

Des candidates et candidats compétents, formés, dynamiques et offensifs pour défendre vos droits dans les commissions administratives paritaires (CAP)

A l'écoute de l'ensemble des collègues, qu'ils exercent dans les services et les établissements scolaires, dans l'enseignement supérieur, les grands établissements publics ou bien à Jeunesse et sports... attachés au principe de l'égalité de traitement dans la gestion des personnels et indépendants de l'administration, ils sauront vous représenter efficacement et vous rendre compte des enjeux et décisions vous concernant.

Des candidates et des candidats qui défendront les revendications pour faire reconnaître l'investissement quotidien des SAENES, au sein de la filière administrative, au service de l'acte éducatif et de recherche.

Nous le savons, la filière administrative n'est pas reconnue à la hauteur de ses missions. Alors qu'elle contribue au quotidien au bon fonctionnement du système éducatif, alors qu'elle organise, encadre, rend possible l'acte éducatif et de recherche, ses personnels connaissent des rémunérations et des

carrières indignes des missions qu'ils accomplissent. Cela n'est pas acceptable et doit être changé !

Nos propositions concrètes d'améliorations pour les SAENES :

POUR rouvrir le droit à une véritable carrière !

1 - Augmentation des salaires par la revalorisation du point d'indice, la reconstruction de la grille fonction publique et l'intégration des primes dans le salaire fixe : pas de salaire inférieur à 1 700 euros nets !

En préalable, nous exigeons le dégel immédiat de la valeur du point d'indice, bloqué depuis 2010 et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu.

2 - Requalification des emplois : il faut en finir avec le décalage emploi-statut qui caractérise notre filière administrative. Il n'est pas rare que des missions de cadre A soit confiées à un personnel SAENES dans les services (chef de service) ou dans les EPLE (gestion matérielle) ou dans les composantes universitaires.

Nous devons gagner un plan national ambitieux, pluriannuel, qui requalifie ces emplois en catégorie A et qui reclasse les personnels concernés sur ces emplois requalifiés.

Pour **nos services publics** et la défense de **vos droits** dans les CAP, du 27 novembre au 4 décembre 2014,

VOTEZ ET FAITES VOTER

POUR LES CANDIDAT-E-S DU SNASUB-FSU

C'est le SNASUB-FSU et la FSU qui ont réussi à mettre cette question à l'ordre du jour des discussions "métiers" avec le ministère en 2014 ; un début de mise en œuvre devrait voir le jour lors des recrutements par voie de liste d'aptitude en 2015.

3 - Pour une vraie carrière ! Gagner la réduction du nombre de grade en cat B (3 actuellement) est un objectif : la grille de catégorie B doit être reconstruite, dans un premier temps sur 2 grades, dont les échelons auront été augmentés et significativement revalorisés. Il faut également augmenter significativement les possibilités d'avancement de grade (les ratios promo-promouvables).

Cela permettrait d'en finir avec les situations de **blocage** aux sommets des grades qui aggravent la situation scandaleuse vécue par des agents qui attendent de bien trop longues années pour bénéficier d'un avancement de grade au choix.

Cela contribuerait à faire reculer la logique d'**individualisation** toujours plus poussée de nos déroulements carrières et de nos rémunérations qui remet en cause les garanties collectives et ouvre la voie à l'arbitraire et la mise en concurrence des agents entre eux.

NOUS REFUSONS LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ et portons nos revendications, en toute indépendance, hier comme aujourd'hui !

Nous refusons tout démantèlement des services publics et les suppressions de postes qui les accompagnent. Les agents publics et les services publics ne sont pas responsables de l'endettement de l'Etat

Nous refusons les politiques d'austérité mises en place par les gouvernements successifs car elles aggravent les inégalités.

Les derniers chiffres rendus publics le montrent : alors que la dépense publique (budget de l'État, Sécurité sociale, rémunérations des agents publics...) connaît de nouvelles réductions, les dividendes versés aux actionnaires eux ont connu une augmentation de 30%.

Cette politique (le pacte dit de responsabilité par exemple) est **inacceptable car elle réduit le pouvoir d'achat des salariés et des ménages en même temps qu'elle risque d'aggraver la crise en provoquant une récession généralisée.**

Une autre politique est possible grâce à une répartition différente des richesses produites, ce qui rend incontournable une réforme fiscale de très grande ampleur. Elle viserait à mobiliser les dizaines de milliards d'euros de la rémunération des actionnaires, de la spéculation financière ou de la fraude fiscale au profit de l'intérêt général.

Cela permettrait de financer l'**amélioration concrète de nos services publics et de nos conditions de travail.** Dans les établissements et les services de l'éducation nationale par exemple, cela rendrait possible la recréation des milliers de postes administratifs supprimés depuis 2004 (environ 8 000). Dans l'enseignement supérieur, les emplois administratifs nécessaires à l'accomplissement des missions quotidiennes des personnels pourraient ainsi être créés.

Cela donnerait de véritables moyens pour enrayer le développement très important des situations de stress et de souffrance au travail.

Pour **nos services publics** et la **défense de vos droits** dans les CAP, du 27 novembre au 4 décembre 2014, **FAITES LE BON CHOIX !**

VOTEZ ET FAITES VOTER

POUR LES CANDIDAT-E-S DU SNASUB-FSU